

RÉPONSE ARGUMENTÉE DES ÉLU.E.S AU LAB CITOYEN DE L'ÎLE DE NANTES



Fabrique **urbaine** & créative
de l'île de Nantes

sadmod



© Jean-Dominique Billaud

ESPACES PUBLICS, UN BIEN COMMUN !

NOVEMBRE 2022

Ce document présente la réponse des élu.e.s aux préconisations exprimées par les membres du Lab Citoyen de 2022 sur les espaces publics de demain. À travers cette réponse argumentée, les élu.e.s explicitent ce qu'ils retiennent, ce qu'ils ne retiennent pas et pourquoi, du Cahier des préconisations citoyennes qui leur a été remis en juin 2022.

www.iledenantes.com



I. II. III. IV.

LA DÉMARCHE
DU LAB CITOYEN
DE 2022

p.4 à 9

LA RÉPONSE
ARGUMENTÉE

p.10 à 39

À RETENIR : CE QUI FAIT
BOUGER NOS LIGNES

p.40 à 41

CONCLUSION

p.43



Espaces publics, le fil rouge d'un grand projet



Au cœur de la Métropole, l'île de Nantes poursuit sa transformation, engagée depuis le début des années 2000. Et c'est une île du XXI^e siècle qui se construit au fil des ans : une île durable, engagée dans la lutte contre le changement climatique ; une île accueillante ; une île apaisée qui laisse une large place aux transports publics et aux modes actifs ; une île fertile qui retrouve le chemin de la Loire et des espaces de nature ; une île solidaire et attentive aux besoins de chacune et chacun sans distinction ; une île active et créative qui fait le pari de la culture et de l'innovation. Une île bien vivante, qui s'inscrit dans son époque au service de la qualité de vie.

Depuis les prémices, les espaces publics constituent le fil rouge de ce projet ambitieux. Par leur diversité, ils dessinent un nouveau paysage en s'appuyant sur les traces du passé de l'île. Ils constituent le lien tangible entre les différents quartiers, le support commun de multiples usages au bénéfice des habitant.e.s de l'île et de la Métropole.

C'est dans ce contexte que la Samoa a initié, en 2022, les travaux du Lab Citoyen. Pour donner la parole à toutes celles et tous ceux qui vivent, travaillent, se déplacent ou fréquentent l'île de Nantes. Pour recueillir leur avis et leurs idées pour demain. Nous remercions sincèrement tous les citoyen.ne.s volontaires pour leur participation et pour la qualité de leurs contributions. Comme vous le verrez au fil du document, elles viennent nourrir nos réflexions et nos actions, en matière d'identité, de patrimoine, de nature en ville ou encore d'implication citoyenne et d'évolutivité des espaces.

Cette période de grands chantiers qui s'ouvre est une étape majeure pour la transformation de l'île. Nous sommes conscients des difficultés qu'ils peuvent occasionner et mettrons tout en œuvre pour faciliter le quotidien des habitant.e.s et des usager.ère.s de l'île de Nantes.

OLIVIER CHATEAU,
Adjoint du quartier Île de Nantes

THOMAS QUÉRO,
Adjoint à la forme de la ville, urbanisme durable,
projets urbains, travaux, autorisations en matière
de droit des sols, de publicité d'enseignes et pré
enseignes, changement d'usage



La démarche du Lab Citoyen de 2022



© Jean-Dominique Billaud

1.



UN GROUPE DIVERSIFIÉ ET PARITAIRE DE 50 PARTICIPANT.E.S

avec des pratiques et des usages différents et complémentaires des espaces publics, a été constitué à partir d'un appel à candidatures.

Les participant.e.s ont été sélectionné.e.s sur la base des critères de parité, de lieu de vie, d'âge, de disponibilité pour les différents temps de rencontres, de catégories socioprofessionnelles, d'usage de l'île de Nantes et de motivations.

Composition du Lab Citoyen

50%

habitants-usagers
de l'île de Nantes :
• **25 habitant.e.s**
de l'île de Nantes



50%

usagers de l'île
de Nantes :
• **dont 20 habitant.e.s**
de Nantes
• **et 5 habitant.e.s**
de la Métropole

2.



À l'occasion de différentes rencontres, au cours de l'année 2022, le Lab Citoyen est amené à réfléchir collectivement et à produire un avis sur les espaces publics de demain sur l'île de Nantes, autour de trois enjeux et questions-clés :

Les objectifs

- **S'IMMERGER** — Quels facteurs de changement prendre en compte pour imaginer les usages de demain pour toutes et tous ?
- **OBSERVER ET SE PROJETER** — Quels types d'usages et quels aménagements souhaités pour les espaces publics de demain ?
- **S'IMPLIQUER** — Quel(s) rôle(s) pour les citoyen.ne.s dans l'animation et la gestion des futurs espaces publics ? Comment favoriser l'appropriation des espaces publics ? Quel(s) processus de mise en usage ?

Le Lab Citoyen, au cœur du programme « Nous, vous, île »

« *Nous, vous, île* » est un programme d'animations proposé par la Samoa, en partenariat avec l'Ardepa, association nantaise de diffusion et de promotion de l'architecture. Ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, il permet à chacun.e de contribuer à l'évolution de l'île de Nantes. En 2022, il a été consacré à la réflexion sur les futurs espaces publics. Si le Lab Citoyen en constitue l'un des éléments clés, il n'est pas le seul moyen d'en savoir plus sur la fabrique de l'île !

2 CYCLES D'ARCHITELIERS

→ **LA RUE EST À NOUS !**
Architelier pour 12 enfants âgé.e.s de 7 à 11 ans (du CE1 au CM2).
Dans un espace public, un banc n'est pas toujours qu'un banc ! Atelier de réflexion et de conception de maquettes de structures de jeux.

→ **PLACE !**
Architelier pour 10 adolescent.e.s entre 11 et 15 ans.
Si l'espace public est pensé pour être à l'usage de tous.tes, nous n'y faisons pas la même chose selon notre âge, notre genre, notre quartier ou encore nos centres d'intérêt. Et les ados ? Qu'y font-ils ? Conception d'une cartographie sensible sur la base de leur expérience de l'espace public et de leurs idées pour les aménagements à venir.

→ **UNE EXPÉDITION URBAINE sur les expérimentations et l'appropriation des espaces publics par des collectifs d'usager.ère.s,** ouvert à tous (120 participant.e.s).

→ **UNE MARCHÉ EXPLORATOIRE AVEC DES SENIOR.E.S** (25 participant.e.s), en partenariat avec l'ORPAN.
Déambulation sur les espaces publics pour recueillir les retours d'usage des senior.e.s et proposer des pistes d'amélioration.



3.

Le travail du Lab Citoyen

Durant 5 mois, de février à juin 2022, les participant.e.s du Lab Citoyen se sont rencontrés au cours de 6 temps de rencontre, de réflexion et de préconisation sur les espaces publics de demain.

À la suite de ces rencontres, ils ont formalisé leurs réflexions et préconisations dans un Cahier des préconisations citoyennes qu'ils ont remis aux élu.e.s et à l'équipe de conception urbaine AJOA-LAQ lors du temps de restitution le 28 juin 2022.

Le travail du Lab Citoyen s'est organisé en sous-groupes autour de 6 typologies d'espaces publics différentes dans le but de mieux en saisir les enjeux spécifiques, chacune étant porteuse d'aménagements, d'usages ou de publics variés :

— À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE ET DES USAGES MÉTROPOLITAINS

- Le tour de l'île, les berges
- Les parcs métropolitains
- Les boulevards et voies principales

— À L'ÉCHELLE DU QUARTIER ET DES USAGES QUOTIDIENS

- Les chemins de traverse, jardins et places de quartier
- Les placettes de bloc, la rue des voisins sur République
- Les venelles et frontages

“

J'ai pu avoir une vue d'ensemble des projets de l'île de Nantes même si le sujet principal était le nouveau quartier République et le parc près du nouveau CHU.»



© Valéry Joncheray

“

J'ai apprécié la rencontre avec d'autres intervenants, et d'écouter leurs ressentis et expériences. J'ai aussi beaucoup appris sur la Samoa et les autres parties prenantes de l'île de Nantes.»

“

Les temps d'atelier n'ont pas toujours permis de traiter l'intégralité des points et donc d'aller au bout de l'objectif.»



© Jean-Dominique Billaud

“

La démarche en elle-même est chouette, de plus rencontrer ses voisins et les acteurs de la ville, est vraiment très intéressant.»

“

Qualité des échanges avec d'autres citoyens, me sentir impliqué et concerné dans la vie de la cité, meilleure vision d'un projet et de ses contraintes, ouverture vers des idées d'autres participant.e.s, enrichissement mutuel, interventions des « experts » ou techniciens, urbanistes, architectes et pôle social... passionnants.»



Le cahier des préconisations citoyennes permettra de guider le travail de conception des futurs espaces publics de l'île de Nantes.

Suite à la remise du cahier de préconisations, les services de la Samoa, de la ville de Nantes et de la Métropole, ainsi que la maîtrise d'œuvre et les élu.e.s, se sont engagés.ees dans un travail d'instruction collectif.

La réponse présentée ci-dessous reprend l'ensemble des réponses formulées suite à l'analyse des préconisations citoyennes.

- Elle se structure tout d'abord autour des **axes clés**, préconisations globales exprimées par le Lab Citoyen.
- Elle reprend ensuite les **spécificités** soulevées selon les différentes catégories d'espaces, intégrant des réponses dédiées par typologie en cas d'interpellation de l'un des groupes.
- Des **focus** sont également consacrés aux propositions d'actions concrètes et d'expérimentations.

4. Les préconisations du Lab Citoyen en synthèse



LE TOUR DE L'ÎLE, LES BERGES

- Une plus grande proximité avec le fleuve: pourquoi pas des pontons, ou même des « plages » ?
- Une continuité renforcée, pour pouvoir faire le tour de l'île par ses berges, et pour se relier au reste de la Métropole
- De nouveaux « spots », espaces remarquables ou animés, mais aussi des lieux de repos et de déconnexion, ou encore des lieux laissés à la nature.



LES PARCS MÉTROPOLITAINS

- Un juste équilibre entre végétal et minéral, entre les usages et les publics, y compris la faune et la flore qu'il convient de protéger.
- Des lieux à animer: installations pérennes (ex: équipements de cuisine) mais aussi éphémères, pour des événements à caractère culturel (bornes électriques).
- Un travail sur une identité propre à chaque parc



LES CHEMINS DE TRAVERSE, JARDINS ET PLACES DE QUARTIER

- Des espaces largement plantés (exemple: des pavés perméables, laissant passer le végétal)
- Des espaces sécurisés (éclairage, etc.) au profit des modes doux
- Des cheminements simples et guidés, par exemple par une signalétique légère
- Des équipements permettant de s'arrêter, de « faire une pause », dans une ambiance conviviale (bacs potagers, boîtes à messages à usage des riverains, etc.)

SUR L'ÎLE DE NANTES, LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS DE DEMAIN DOIT...

- Concilier l'ensemble des échelles, entre l'échelle métropolitaine et quotidienne
- Faire vivre la mémoire de l'île
- Créer des marqueurs identitaires singuliers
- Promouvoir la mixité sociale et générationnelle avec une attention particulière portée aux « publics empêchés »
- Répondre à la diversité des besoins et des usages
- Donner la priorité aux piétons pour circuler en sécurité
- Faire place au végétal
- Laisser plus de place à l'improvisation
- Faire vivre les travaux positivement
- Impliquer les citoyen.ne.s dans l'appropriation, l'animation et la gestion des espaces publics (y compris dans l'organisation d'événements culturels)



LES FACTEURS DE CHANGEMENT À PRENDRE EN COMPTE

- La transition écologique et l'adaptation au changement climatique
- L'évolution démographique
- Le développement des mobilités
- Les nouveaux modes d'habiter et de travailler



LES BOULEVARDS ET VOIES PRINCIPALES

- Une séparation entre les modes là où c'est possible, avec comme priorité la sécurité des modes actifs
- Des « zones tampons » favorisant l'arrêt et l'échange: bancs à l'ombre, zone de jeu, etc.
- Permettre aux modes doux de réinvestir les lieux ponctuellement, par exemple par la fermeture ponctuelle de certains axes.
- Des aménagements permettant de répondre aux enjeux climatiques (trottoirs végétalisés, points d'eau, revêtements adaptés).



LES VENELLES ET FRONTAGES

- Des venelles « calmes », qui nécessitent d'être interdites à la circulation de véhicules comme les scooters
- Des espaces à planter avec des végétaux simples d'entretien, avec une gestion par les habitant.e.s à anticiper



LES PLACETTES DE BLOC, LA RUE DES VOISINS SUR RÉPUBLIQUE

- Des aménagements « chaleureux, accueillants » et accessibles pour donner envie de s'arrêter et de se poser
- Des espaces ombragés et végétalisés, des placettes « verdoyantes »
- Des espaces permettant d'accueillir des usages collectifs: des activités sportives, des jeux ou échanges entre voisins
- Une ambiance de village et une identité propre à chaque espace, avec des marqueurs spécifiques

La réponse argumentée

Le Lab Citoyen a formulé un certain nombre de préconisations communes à l'ensemble des espaces publics. La Samoa remercie l'ensemble des participant.e.s pour la qualité et la justesse de leur analyse.

→ Les réponses aux grandes préconisations sont apportées sous les **propos fléchés** issus du cahier des préconisations. Les **points clés** de la réponse figurent en gras.

🔍 Des réponses complémentaires sont formulées dans des encadrés **FOCUS** sur les idées concrètes émises pour certaines typologies d'espaces publics.

1. CONCILIER L'ENSEMBLE DES ÉCHELLES, ENTRE L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE ET QUOTIDIENNE



Vue générale
© Frank Badaire

L'île de Nantes est un projet urbain de grande ampleur initié dans les années 2000. Par son positionnement au cœur de la Métropole, il accueille à la fois de **grandes fonctions métropolitaines** (culture, sport, loisirs, administrations...) et des **quartiers de vie** avec l'ensemble des fonctions qui les accompagnent (équipements de proximité, commerces, écoles...).

Le sud-ouest de l'île, où vont se concentrer les chantiers majeurs de la prochaine période, offre une opportunité rare de développement de la ville au cœur de la Métropole nantaise, et permet de lutter contre l'étalement urbain.

Le sud-ouest accueillera de **grands équipements structurants**, tels que le futur hôpital ou la faculté de santé, de nouvelles lignes de transport, mais également le **nouveau quartier République** et ses équipements pour la vie quotidienne (école, crèche, gymnase, commerces de proximité, services, parcs et jardins...). Au total **4000 nouveaux habitant.e.s, 4000 actif.ve.s et 7500 étudiant.e.s** arriveront sur ce quartier, mixant ainsi une grande diversité de fonctions et d'usages. La mixité est encouragée, les publics et les générations s'y croiseront, créant ainsi plus de lien et d'inclusion.



Assurer la qualité de vie quotidienne avec des espaces publics de proximité

→ Sur l'île de Nantes, chacun.e pourra trouver tout ce qui est essentiel à la vie quotidienne à moins de 15 minutes de son domicile. Places et placettes, bords de Loire, Jardins de l'Estuaire, square Vertais... différentes typologies d'espaces publics répondront aux besoins quotidiens des habitant.e.s et usager.ère.s et favoriseront les déplacements à pied ou à vélo. **Côté équipements, des commerces, écoles, services, loisirs... seront facilement accessibles à toutes et tous.** Le quartier s'inscrit résolument dans le projet de transition écologique et sociale porté par la collectivité pour construire une ville nature, plus verte, respectueuse de l'environnement, solidaire et sociale.



Considérer et préserver le cadre de vie et le bien-être des habitant.e.s tout en permettant le développement des activités culturelles et touristiques

→ Une attention spécifique est portée au cadre de vie et au bien-être des habitant.e.s du quartier République (et de quartiers existants de l'île), en cherchant un juste équilibre entre le quotidien et le métropolitain, entre les lieux calmes, apaisés et les espaces plus animés à caractère métropolitain. **La Samoa et la Métropole se donnent pour mission de maintenir la quiétude dans les quartiers de vie pour préserver le bien-être des habitant.e.s dans une difficile équation entre quartier animé et tranquillité. À ce titre, une démarche est engagée pour assurer la bonne cohabitation entre les habitations et l'activité des Nefs.** Par ailleurs, dans la conception des futurs quartiers (République, Prairie-au-Duc...), la vie sociale, les croisements entre voisins font l'objet d'un soin particulier afin de favoriser l'interaction et la convivialité.



Développer un esprit de village

→ Le Lab Citoyen a fortement exprimé le souhait d'aller jusqu'à développer un « esprit de village ». Cette demande pose la question de la mise en usage des nouveaux espaces et de l'accompagnement associé.

La conception du nouveau quartier République s'inscrit dans cet état d'esprit : favoriser les croisements entre voisins par le biais d'aménagements propices aux piétons (rue des voisins, venelles...), d'espaces de rencontres (placettes, cœur d'îlot...), de rez-de-chaussée animés (commerces, activités, artisanat dans les cours...).

Pour le quartier République, les aménagements de placettes seront réalisés à la livraison des opérations. **Pour autant, il sera possible de les ajuster en lien avec les services de Nantes Métropole, sous l'angle des usages avec les habitant.e.s, suite à leur arrivée sur le quartier.** Il a ainsi été constaté, lors d'études précédentes, qu'il était nécessaire de laisser le temps aux nouveaux habitant.e.s de s'approprier leur quartier et en particulier les espaces communs avant de les solliciter (de l'ordre de 18 à 24 mois).

La Samoa réfléchit également à la création d'un lieu de vie à l'échelle du quartier. Un lieu de vie qui serait à la fois un espace dédié aux initiatives habitantes et à la médiation autour du projet. En effet, le quartier va émerger progressivement dans le paysage et s'inscrire dans une phase de travaux de plusieurs années.



2.

FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE DE L'ÎLE



Le Lab Citoyen montre un attachement particulier à la mémoire des lieux et à la richesse du patrimoine de l'île de Nantes.

Concernant les espaces publics,

un intérêt particulier a été pointé sur les noms de rues et le besoin d'information biographique. En partenariat avec la Direction du patrimoine et de l'archéologie de la Ville de Nantes, autorité compétente sur ce sujet, **la Samoa s'engage à développer une signalétique spécifique autour des nouvelles rues.** Une première tranche expérimentale sera mise en œuvre à compter de 2023 sur le quartier Prairie-au-duc (dont les personnalités choisies ont toutes œuvré pour les droits humains). **L'expérimentation se déroulera sur une durée de 18 mois, ce qui correspond à la mise en usage de ces nouveaux espaces.** Une seconde expérimentation pourrait être développée sur le futur quartier République en fonction de l'évaluation qui sera faite de la première tranche. **Un dispositif de médiation, sous forme de parcours permanents, est également à l'étude avec la Direction du patrimoine.**



Concernant le patrimoine bâti,

la collectivité œuvre au quotidien pour sa valorisation par le biais de différents outils qui ont été présentés au groupe par la Direction du patrimoine et de l'archéologie de la Ville : préservation, pose de signalétique, site patrimonial.nantes.fr, portes ouvertes et visites lors des Journées du patrimoine... Sur l'île de Nantes, plusieurs espaces emblématiques de l'histoire industrielle ont été transformés ou valorisés : éléments issus des chantiers navals (sols industriels, anciennes cales du parc des chantiers, réhabilitation des Nefs, hangars portuaires...) pour lesquels le Voyage à Nantes a engagé un travail de signalétique, Jardin des Fonderies, mais également patrimoine bâti plus récent (immeuble des mutuelles, réemploi Karting / Solilab...).

Dans les projets à venir, la Samoa s'engage à avoir un regard attentif sur les éléments de patrimoine et à les intégrer à la réflexion. C'est le cas par exemple de certains ouvrages issus du patrimoine de la SNCF qui seront conservés (poste d'aiguillage, ancienne gare, quelques rails...), ou encore du patrimoine bâti plus récent tel que La Centrale, certains bâtiments industriels emblématiques tels que les tours de Tereos classées « à préserver » dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), le château d'eau ou la tour à glace sur le sud-ouest... **Une signalétique spécifique pourra alors être développée pour valoriser l'histoire des lieux et leur nouvelle fonction.**



3.

CRÉER DES MARQUEURS IDENTITAIRES SINGULIERS



La question de l'identité des quartiers est revenue à plusieurs reprises, et l'île de Nantes compte nombre d'ambiances variées, liées à la fois à son histoire urbaine et sociale et à son paysage. L'identité d'un quartier ne se décrète pas, elle se construit au fil du temps. Pour les quartiers récents, créés de toutes pièces, l'enjeu de construction de cette identité est à intégrer dès la conception en s'appuyant sur les marqueurs territoriaux (patrimoine naturel ou bâti, histoire), mais également sur la vision de l'urbaniste (conception urbaine et paysagère, choix architecturaux...) et sur celle de la collectivité (programmes implantés, mixité...).

Ainsi, la rue des voisins du futur quartier République fera l'objet d'une recherche particulière de marqueurs identitaires en association avec le habitant.e.s et les commerçant.e.s. D'autres démarches similaires pourront être menées sur certains quartiers (existants ou à venir) et se traduiront comme sur le secteur de la Biesse par une identité graphique singulière.

Concernant le mobilier urbain et la proposition de développer une « signature » par quartier, **la Samoa recherche plutôt une homogénéité de traitement à l'échelle de l'île afin d'asseoir son identité** (par exemple dans le choix du mobilier et sa couleur (le fameux RAL 8017 mat !), ou encore les pavés 10 x 10. Cette approche permet également de mieux gérer ces équipements dans la durée (entretien, remplacement...).



FOCUS SUR CERTAINES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS



LES PARCS MÉTROPOLITAINS

Un parc, une identité

L'identité d'un site s'inspire de son histoire, du contexte, de son inscription dans le paysage. La Samoa s'engage à travailler aux côtés des concepteurs et à prendre en compte ces paramètres pour créer une identité.



LES PLACETTES DE BLOC, LA RUE DES VOISINS (RÉPUBLIQUE)

Sur cette typologie, le souhait des participant.e.s d'avoir **une identité visuelle avec des revêtements de sol (exemple : enrobés, caoutchouc devant les écoles) avec de la couleur par petites touches** rejoint les réponses globales apportées par la Samoa sur l'identité de quartier ; ainsi que la réponse sur « l'esprit village » (cf. pages 11 et 13).





4.

PROMOUVOIR LA MIXITÉ SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX « PUBLICS EMPÊCHÉS »

La Samoa et l'équipe d'urbanistes et paysagistes portent une attention particulière à toutes et tous dans la conception des espaces publics. De nombreux guides édités par Nantes Métropole, et conçus en collaboration avec des experts (associations représentatives, personnes en situation de handicap...), accompagnent leur action au quotidien. À titre d'exemple, lors d'une visite des prototypes d'aménagement des futurs espaces publics du quartier République (également visités avec le Lab Citoyen), une association représentante de publics en situation de handicap a permis d'y porter un regard critique et d'ajuster le projet.

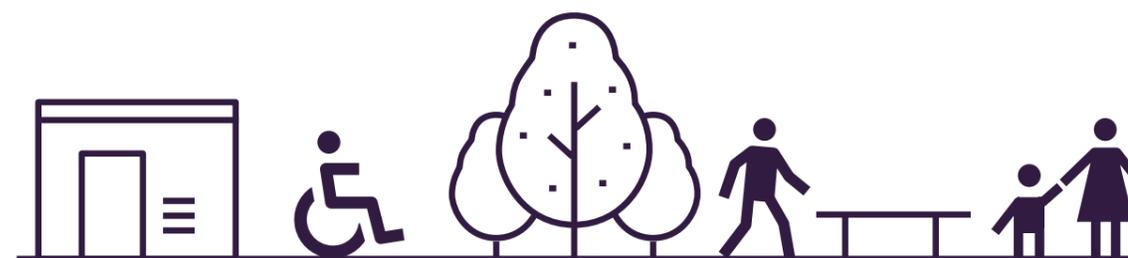


Préserver la mixité sociale, générationnelle, familiale

Pour permettre l'expression et la visibilité de tous les usagers des espaces publics, **la Samoa a consulté différents publics pour répondre au mieux à la diversité des besoins et des attentes.** Le programme de sensibilisation et de décryptage « *Nous, vous, île* » proposé en 2022 autour du thème des espaces publics a ainsi permis d'organiser des ateliers pour enfants et adolescents, une visite exploratoire avec un groupe de seniors, etc.

Concrètement, la Ville et la Métropole de Nantes favorisent les aménagements et les usages qui répondent aux besoins de mixité, d'égalité, de féminisation et/ou neutralisation : toilettes publiques, distributeurs de protections périodiques gratuites, espaces de jeux favorisant la pratique sportive mixte (badminton, volley-ball, esplanade pour danse ou yoga), bancs favorisant l'assise des personnes en situation de handicap, des personnes allaitantes, des personnes avec enfants en bas âge...

Enfin, à la lumière des expressions issues de l'année de dialogue sur ses espaces publics, la Samoa envisage d'expérimenter et/ou de prototyper un banc / mobilier multigénérationnel dans les Jardins de l'Estuaire. Issu des premières réflexions et maquettes réalisées en 2022 avec les enfants et adolescents, ce mobilier permettra à la fois le jeu, l'activité physique et le repos.



Développer et favoriser la rencontre et l'inclusion des personnes isolées, en précarité, en situation de handicap...

La question de l'inclusion est un fil rouge des réflexions de la Samoa, marqueur fort des politiques publiques portées par la métropole.

Dans le prolongement, la Samoa développe une approche intégrée de la dimension inclusive pour favoriser le bien-être de toutes et tous, et notamment des personnes en situation de précarité.

À ce titre, les Jardins de l'Estuaire accueilleront notamment des équipements tels que point d'eau et toilettes publiques, ou encore du mobilier favorisant la rencontre (grands bancs, tables de pique-nique...). Un point de vigilance reste cependant à prendre en compte pour limiter les conflits d'usages, comme cela a pu être observé sur d'autres sites.



**Faire des espaces publics un espace non sexiste et sécurisé (accessibilité, sécurité, éclairage)
Imaginer des lieux « safe » LGBTQ d'expression culturelle et artistique**



Architectes de l'Ardepa.
Itopia : rêver mon quartier.
Square Gustave Roch (2017).
© Vincent Jacques

Cette préconisation rejoint l'engagement de la ville de Nantes et de Nantes Métropole pour lutter contre toutes les formes de discriminations. Elle ambitionne de devenir la première ville non sexiste de France d'ici à 2030 avec, notamment, le respect d'un équilibre femmes/hommes dans les dépenses municipales. Cette ambition passe par :

- Le renforcement des dispositifs existants, par exemple l'arrêt à la demande des bus urbains ;
- La refonte du dispositif des « cafés citoyens » en « lieux safe ». Inspirée par le modèle « *Demandez Angela* », l'action est inscrite dans les engagements de mandat : création de lieux accueillants, non-discriminants (charte de l'établissement avec des principes et valeurs auxquels il adhère) et sécurisants : accompagnement à la sensibilisation, formation obligatoire (lutte contre les discriminations, sexisme, LGBTQIA+, phobies), kits de communication et outillage des établissements. Dans un premier temps les établissements concernés sont les restaurants, les cafés et les bars. À terme, un système de cartographie permettra de référencer ces lieux ainsi que la création d'espaces publics respectueux des genres et d'un réseau de lieux de convivialité .

Mais aussi le déploiement de nouvelles actions telles que :

- Le soutien à l'accès des filles et des femmes à tous les sports ;
- Le réaménagement des cours d'écoles nantaises pour favoriser la mixité filles-garçons, engagement qui sera intégré dans la réalisation de la nouvelle école Joséphine Baker.

Sur l'île de Nantes, ce sujet est intégré de manière générale dans tous les projets d'espaces publics. Pour les Jardins de l'Estuaire, afin d'aller plus loin la Samoa a choisi de faire appel à un cabinet de conseil spécialisé nommé « Genre et ville ».

Créer des micro-événements réguliers dont l'objectif est l'accueil de tous sur certains lieux tels que le skate park



L'île de Nantes est un quartier vivant et ouvert à la création d'événements sportifs, culturels, artistiques sur l'espace public à l'initiative de citoyen.ne.s et d'associations. Cette demande du Lab Citoyen a bien été notée par la collectivité et la Samoa. Elle rejoint les politiques publiques conduites en faveur de l'égalité femme / homme évoquées précédemment et se traduira par l'incitation à la tenue d'événements favorisant par exemple la pratique par les filles des sports de glisse.



FOCUS SUR CERTAINES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS



LES PLACETTES DE BLOC, LA RUE DES VOISINS (RÉPUBLIQUE)

Des pavés plats pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, en granit coloré ou pavés 10x10

Les pavés 10x10 instaurés par Alexandre Chemetoff sont l'une des signatures de l'île de Nantes depuis près de 20 ans. Ils contribuent à l'esprit du quartier, favorisent l'accessibilité et proposent une approche économique et durable de l'espace public (réemploi, changement facile...).

Adapter les revêtements de sols à la diversité des publics et des usages

La métropole de Nantes veille à l'accessibilité et au confort de tous notamment au travers d'une « charte d'aménagement de l'espace public » et ses déclinaisons (guide accessibilité piétons, charte deux-roues motorisés, cohabitation piétons-cyclistes...).

Pour aller plus loin, je consulte la Charte d'aménagement et de gestion de l'espace public de Nantes Métropole : <https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/nantes-metropole/competences/espaces-publics/charte-amenagement-espace-public>



LES VENELLES ET FRONTAGES

De la place pour les enfants, notamment des jeux pour enfants

Cette préconisation rejoint le souhait de la collectivité de prendre en compte les enfants dans la fabrique de la Ville. Il est à noter cependant que les venelles et frontages ne permettent pas l'installation d'aires de jeux pour des questions d'espace.

Les lieux destinés aux familles et enfants sont plutôt envisagés dans les Jardins de l'Estuaire ou sur les placettes de bloc en cœur d'îlot ou le long de la promenade des jardins. Un travail sur la programmation de ces espaces pourra être mené avec les habitant.e.s après leur installation.

La Samoa s'engage à mener des ateliers spécifiques sur ce sujet et à travailler avec les acteurs partenaires (écoles, centres de loisirs...) se situant en hyperproximité des projets futurs (implication des écoles, centres de loisirs et du Studio 11/15...).



5.

DONNER LA PRIORITÉ AUX PIÉTONS POUR CIRCULER EN SÉCURITÉ



La place du piéton est aujourd'hui une préoccupation majeure dans la fabrique de la ville, sur l'île de Nantes comme dans l'ensemble de la Métropole. Le Conseil métropolitain de mars 2022 a adopté un **plan stratégique piéton**. Sa déclinaison opérationnelle est prévue en 2023 avec une phase de diagnostic et la mise en place de parcours piétons clairement identifiés. Il existe par ailleurs une charte de la Métropole pour favoriser la bonne cohabitation entre piétons et vélo, et garantir le confort et la sécurité de tous au travers des aménagements.

Du côté des vélos, la **construction de pistes cyclables** (magistrales et structurantes) permet de rendre les déplacements à vélo prioritaires face à la voiture. Cette ambition est fixée dans le nouveau Schéma directeur des itinéraires cyclables adopté en février 2021 qui porte sur les grands axes de déplacement, et notamment les liaisons entre l'île de Nantes et les rives nord et sud. Favoriser la pratique du vélo c'est aussi permettre aux habitants de le mettre à l'abri de façon sécurisée. Une nouvelle consigne à vélo est en cours d'expérimentation rue Grande Biesse. *Plus d'infos sur <https://larucheavelos.fr/esperimentation-nantes>*

Plusieurs mesures sont également prises **pour limiter l'impact de la voiture dans le quartier**, notamment en matière de stationnement. Dans le futur quartier République, la Samoa propose ainsi de mutualiser le stationnement à l'échelle d'un bloc (5 à 6 opérations immobilières), stationnement qui sera accueilli sur une seule des opérations immobilières. Cette solution remplit un double objectif :

- Limiter la place de la voiture tout en permettant aux résidents de stationner à proximité de leur logement ;
- Limiter l'artificialisation des sols et retrouver de la pleine terre dans les cœurs d'îlots, permettant leur végétalisation.

Il existe néanmoins une réponse spécifique pour :

- Les places de stationnement PMR (places réglementées) ;
- Les places de livraison.



En lien avec les préconisations : Donner la priorité aux piétons, puis aux vélos, puis aux transports en commun, et enfin aux voitures. Établir une répartition claire et signalée des différents modes de déplacement. Créer des pistes cyclables séparées et sécurisées dès que la place le permet, favorisant la continuité du réseau cyclable

La question de la hiérarchisation et de la clarté des répartitions entre les différents modes a été soulignée à différentes reprises. En réponse, il peut être indiqué que :

- **Sur les voies principales et les boulevards structurants, les piétons et vélos disposent d'espaces dédiés, avec des zones de rencontres ponctuelles ;**
- **Dans les parcs métropolitains, les jardins de proximité et la rue des voisins, des espaces de circulation partagés piétons/vélo/autres modes actifs seront aménagés, comme cela est préconisé par les groupes référents.**

À noter que la Ville de Nantes prévoit d'expérimenter la mise en place de « *rues scolaires* » dans le but de mettre en sécurité les rues des écoles et encourager les déplacements à pied ou à vélo. Différents dispositifs sont prévus pour limiter les voitures dans ces rues aux horaires d'entrées et sorties des écoliers tels que des barrières installées à l'angle des rues. La proposition s'ajustera au regard des spécificités de chaque secteur : degré divers de mobilisation des parents, volonté d'animer les espaces, de proposer des actions collectives... Ce dispositif mis en place dès 2022 sur l'école Louise Michel de l'île de Nantes sera ensuite évalué avant un déploiement sur d'autres établissements.

Par ailleurs, les élu.e.s et la Samoa ont été interpellés spécifiquement par le groupe ayant travaillé sur les berges / tour de l'île.

En effet, **il est régulièrement constaté des conflits d'usage entre piétons et vélos, les promenades hautes et basses n'étant pas spécifiquement destinées à l'un ou l'autre des modes**. En réponse, afin d'apaiser les circulations douces et de limiter les conflits d'usages, la Samoa propose d'expérimenter la mise en place d'une signalétique pédagogique sur un tronçon pour inciter les vélos à circuler sur la promenade haute et dédier la promenade basse aux piétons, PMR, poussettes... Les modalités devront être précisées ultérieurement avec les différents partenaires, dont la collectivité qui est gestionnaire de cet espace. Cette phase de test pourrait se tenir au niveau des quais Mitterrand et/ou Rhuys – Doumergue, avant un éventuel déploiement plus large sur le tour de l'île.



Aménager les espaces de circulation avec différents niveaux pour fluidifier les flux

La Samoa et la Métropole comprennent la préconisation proposée par le Lab, mais ne recommandent pas ce nivellement des espaces. Celui-ci apporte beaucoup de contraintes, coûte plus cher, et ne favorise pas la sécurité des différents modes. En outre, la Métropole doit répondre aux enjeux majeurs d'accessibilité, d'accompagnement du développement urbain, économique et démographique, tout en relevant le défi de la transition énergétique et écologique. Le plan de déplacements urbains (PDU), approuvé lors du Conseil métropolitain du 7 décembre 2018, fixe l'ambition de faire passer la part modale de la voiture individuelle et des 2 roues motorisés de 44 % à 28 % en 2030, ambition que la Samoa cherche à pousser dans le plan climat en cours d'élaboration pour l'île de Nantes. L'objectif est de développer l'intermodalité et la multimodalité afin de faciliter la vie des usager.ère.s à toutes les échelles du territoire.

Journée d'animations « Du vélo pour elles »
© Jean-Dominique Billaud



Fermer temporairement des espaces publics à la circulation automobile lors d'évènements

Cette proposition se met déjà en œuvre ponctuellement, selon différents modes. La Ville de Nantes et Nantes Métropole souhaitant aller plus loin se sont engagées à des expérimentations comme « *Les dimanches sans voitures* » ou « *La rue aux enfants/la rue pour tous* ». Autre exemple, dans le cadre du printemps des voisins, il est possible de demander la fermeture à la circulation de certaines rues (hors voies de circulation des bus). La Samoa propose de tester ce dispositif sur les premières livraisons du quartier République, en anticipant l'aménagement de l'espace public (exemple : barrière intégrée et non déployée etc.). **Au sein des nouveaux quartiers, et notamment sur le quartier République et la rue des voisins, les propositions seront soumises à une discussion avec les futurs habitant.e.s.**



Assurer l'accessibilité des lieux aux aides à domicile, aux personnes âgées et handicapées, aux services (pompiers, police...), ainsi qu'aux entreprises, commerçants et artisans, en cas de restriction des voies de circulation et du stationnement destinées aux voitures

Le sujet de l'accessibilité des professionnels est intégré aux réflexions dans la phase de conception des projets.

- Concernant les voies au statut particulier (accès réservé), des solutions seront mises en œuvre pour garantir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- Concernant les professionnels, les conditions d'accessibilité sont différentes selon qu'il s'agit de véhicules de pompiers, de secours, de livraisons, d'entretien ou de collecte des déchets...
- Concernant le quartier République en devenir, le principe général adopté est de concentrer la circulation générale tous modes en dehors des blocs, afin de préserver la quiétude de ces derniers. Pour cela un plan de circulation spécifique a été pensé afin de reporter le transit sur les rues adjacentes.



Anticiper l'évolution des modes de circulation : vélos cargos (plus larges), véhicules électriques...

Une réflexion est en cours sur le stationnement vélo, à la fois sur l'espace public et en ouvrage, avec une vision à long terme d'un passage de 1% à 10% de vélos cargos. Les futurs stationnements devront intégrer des dimensions plus grandes, notamment en termes d'espacement. **La Samoa s'engage à systématiser des prescriptions dans ce sens lors des consultations de promoteurs immobiliers.** Pour ce qui est de la circulation des vélos à gabarit important, les prescriptions actuelles de la Métropole permettent à deux vélos cargo de se croiser.



FOCUS SUR CERTAINES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS



LES PARCS MÉTROPOLITAINS

Des équipements pratiques, modulables et adaptables, comme des parkings à vélos et des bornes électriques
La Samoa converge avec cette préconisation, les nouvelles mobilités (actives, électriques, partagées) seront effectivement étudiées de manière systématique dans les aménagements d'espaces publics et privés.



LES BOULEVARDS ET VOIES PRINCIPALES

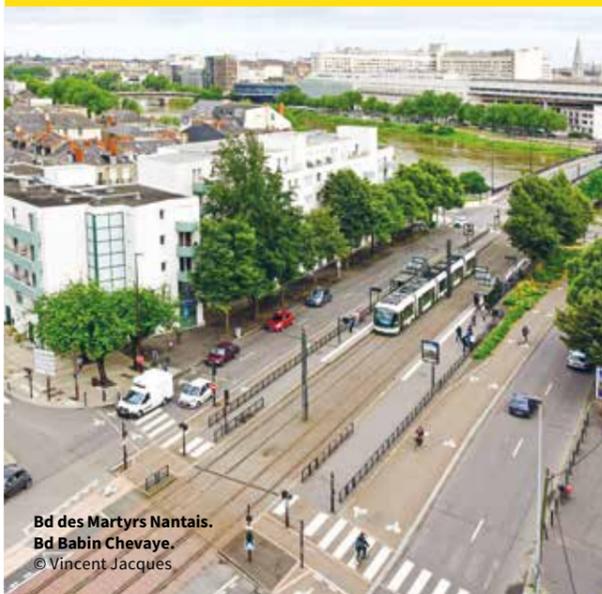
Des trottoirs plats, larges et sans obstruction, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, et des trottoirs végétalisés avec des pavés enherbés
Cette préconisation est bien notée, la collectivité intégrant l'accessibilité dans tous les nouveaux projets. Concernant les pavés enherbés en particulier, la Samoa indique qu'il est difficile d'y avoir recours de façon systématique ceux-ci ne favorisant pas l'accessibilité des PMR.



LES BOULEVARDS ET VOIES PRINCIPALES

Donner la priorité absolue aux mobilités actives aux croisements stratégiques de circulation

Dans la continuité de la réponse précédente, cette demande ne peut pas être retenue car elle remettrait en cause la fluidité de la circulation des transports en commun. Néanmoins cette question sera prise en compte pour que le principe de hiérarchisation soit mieux respecté, y compris sur les voies principales. Pour les modes doux, la Samoa et la Métropole veillent à proposer des itinéraires structurants et des aménagements dédiés, ainsi que des « itinéraires bis » plus apaisés. La régulation et le rapport entre les différents usagers doivent faire l'objet d'une approche au cas par cas. Dans certains cas, il peut être nécessaire de recourir à une régulation de tous les conflits d'usage ; dans d'autres, une priorité peut être organisée pour une typologie d'usagers. Les solutions doivent toujours être légitimes, faute de quoi elles ne sont pas respectées. À noter que globalement le piéton est privilégié puis le vélo, les transports en commun et en dernier lieu la voiture.



Une signalétique harmonisée sur l'ensemble de l'île, avec un code couleur visuellement impactant et différencié en fonction du mode de déplacement (piétons, vélos, voitures...)

Il s'agit d'un sujet de réflexion constant pour apporter des réponses adaptées à tous les modes. La Samoa et la Métropole préconisent néanmoins d'éviter la surabondance de signalétique qui nuit à son efficacité. Il existe également des enjeux de sobriété (économique notamment) et de sécurité (bonne compréhension par tous, nécessité d'une homogénéité sur tout le territoire métropolitain).

Développer les transports en commun sur les voies principales

La Métropole développe depuis longtemps son réseau de transport collectif pour répondre aux besoins des voyageurs. Le nombre de kilomètres offert par habitant (45,8 km/an /habitant) est l'un des meilleurs de France. Dans ce contexte et au regard des futurs aménagements sur l'île de Nantes (nouveau CHU, quartier République...), le réseau s'adapte et empruntera les boulevards et voies principales du quartier : création de deux nouvelles lignes de tramway 6 et 7, de la nouvelle ligne de Busway 8, transformation du pont Anne de Bretagne, etc. Cette transformation du réseau au cœur de la Métropole va de pair avec de nombreux projets de transports publics sur l'ensemble du territoire pour améliorer l'accès à la centralité : multiplication des parkings relais, renouvellement des rames de tramway, développement des stations mobilités afin de favoriser la multimodalité entre le réseau tan, les vélos et la gare SNCF.



CHEMINS DE TRAVERSE

Mise en place de cheminements simples et guidés avec une signalétique légère

La signalétique urbaine doit s'adresser à tous les publics, y compris à ceux porteurs d'un handicap. Celle-ci prend en compte à la fois la réglementation nationale (signalétique routière) et la réglementation spécifique du territoire. Afin de cadrer son approche, Nantes Métropole édite un guide méthodologique concernant les règles à appliquer : signalisation directionnelle cyclable, signalétique hôtelière, piétonne, noms et numéros de rues, zones d'activités... Suite à la demande du Lab Citoyen, la Samoa propose de réfléchir à une expérimentation de signalétique piétonne pour inciter à la marche à pied, en lien notamment avec les grands équipements (CHU, faculté de santé...). À ce stade, les réflexions vont plutôt dans le sens d'une signalétique « low-tech ».

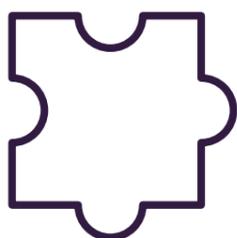
Limiter, voire interdire, l'accès aux 2-roues motorisés

Sur les secteurs réglementés (zone piétonne ou zone à trafic limité), la Métropole a fait le choix de limiter l'accessibilité des 2-roues motorisés. Il existe également des dispositifs défensifs pour empêcher l'accès aux zones piétonnes ou à trafic limité, mais qui posent la question de l'encombrement de l'espace public. En dehors de ces zones, c'est le Code de la route qui s'applique. Concernant le quartier République, les futures venelles ou la rue des voisins, il sera possible de penser une signalétique rappelant l'interdiction d'accès des deux-roues motorisés aux venelles. En revanche, il ne sera pas possible d'envisager des mesures coercitives qui impacteraient la bonne circulation des piétons, PMR, poussettes...



6.

RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS ET DES USAGES



Quels qu'ils soient, les espaces publics doivent répondre à la diversité des besoins, des attentes des habitant.e.s et des usager.ère.s. Courir ici, se reposer là, aller faire une course, emmener ses enfants jouer au parc, se donner rendez-vous... Les aménagements, services et mobiliers ont fait l'objet de nombreux échanges pour répondre à la grande diversité des usages.



LES AMÉNAGEMENTS ET MOBILIERS URBAINS



Systématiser les mobiliers urbains essentiels : bancs, fontaines à eau, toilettes publiques... Dont demandes spécifiques sur berges : « Des toilettes publiques et des uritrottoirs pour tous » et « Des fontaines, des jeux d'eau et des points d'eau pour boire »

S'il n'est pas possible de s'engager sur l'implantation systématique de toilettes publiques ou de fontaines à eau sur l'espace public (contraintes de place, de réseaux, de coût...), **Nantes Métropole et la Samoa portent une attention à leur bonne intégration dans les espaces publics structurants (square, parcs et jardins)** : parc des chantiers, quai François Mitterrand et quai Doumergue, boulevard des Martyrs-Nantais, square Vertais, jardin des Cinq Sens, parc du CRAPA. À noter qu'il existe également un **réseau d'établissements privés** (cafés, restaurants) qui propose l'utilisation de toilettes en accès libre : appli Ici toilettes.

Enfin, des **cartographies en ligne** permettent de localiser toilettes publiques et uritrottoirs :

→ <https://metropole.nantes.fr/toilettes-publiques>

→ <https://toilettespubliques.com/toilettes-a-proximite>

Par ailleurs, concernant le mobilier urbain, plusieurs demandes ont été formulées selon la typologie d'espace public concerné :

- Bancs en L ou avec dossiers pour favoriser le lien social ;
- Des vrais bancs en bois avec des dossiers qui incitent à la pause, à l'ombre, près des points d'eau ;
- Des aires de jeux dans les places et jardins ;
- Des attaches vélos adaptés pour les vélos cargos (pas de pince-roues) ;

- Des équipements favorisant la propreté des espaces publics (poubelles, bornes avec sacs pour les crottes de chiens...);
- Des pavés bétons poreux recyclés, recyclables et réutilisables ;
- Des bacs potagers (d'herbes aromatiques par exemple) avec des composteurs intégrés, favorisant l'échange et la rencontre ;
- Berges : Des tables de pique-nique et des abris, tels que des « tonnelles végétales », des brumisateurs avec de l'eau de la Loire filtrée ;
- Parc métropolitain : des assises variées et mobiles (transat, banc, chaises, blocs) ;
- Placettes de bloc, rue des voisins (République) : utiliser des matériaux biosourcés, des bancs à dossier droit en bois en vis-à-vis pour permettre l'échange verbal avec une personne inconnue, son voisinage, des distributeurs de sacs pour les crottes de chiens.

Concernant le mobilier urbain qui favorise le lien social, la Samoa propose d'intégrer des expérimentations concrètes dans les Jardins de l'Estuaire. Cette approche se croisera avec la politique « *personnes âgées* » prévoyant le déploiement d'assises de manières plus régulière dans l'espace public. **Dans ses aménagements, la Samoa et la Métropole proposent également de multiplier les mobiliers favorisant la convivialité et le partage :** table de pique-nique, jeux, assises, bancs avec dossiers et accoudoirs...

Concernant les propositions d'abris et de « zone de rafraîchissement » : au regard du changement climatique, la Samoa intégrera cette approche de manière systématique dans la conception des espaces publics (fontaines, points d'eau, ombrage...). Dans les jardins, la Samoa étudie également des dispositifs temporaires le temps que les arbres se déploient suffisamment. Enfin, concernant les matériaux utilisés pour le mobilier, **la Samoa favorisera encore davantage le recours au bois, aux autres matériaux biosourcés et au réemploi**

afin de limiter l'empreinte carbone de l'aménagement des espaces publics. La Samoa et l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine ont également engagé **un projet de gestion vertueuse des eaux pluviales à ciel ouvert**, en particulier sur le sud-ouest, qui favorisera la biodiversité (faune / flore) et la création d'un paysage.



Installer des abris pour se protéger de la pluie, et des bancs assez grands et larges

Un point de vigilance concernant la question de la tranquillité publique et de la conciliation des usages est à prendre en compte. Les abris, parfois mal utilisés, peuvent entraîner des nuisances pour les riverains (squat, musique, alcoolisation...). Sur le sujet spécifique des sans-abris et face à la demande croissante, des structures sociales existent sur plusieurs sites de l'île de Nantes. **La collectivité est très engagée sur cette question de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité** dans leur parcours social et de réinsertion. Un accompagnement quotidien est également assuré au travers des services du CCAS, ou de structures telles que l'Espace Agnès Varda ou les 5 Ponts.



Bannir les dispositifs anti-sdf

La collectivité ne met pas en place de dispositif anti-sdf sur la Métropole, rendant inconfortable voire impossible l'usage prolongé de mobilier urbain. En pratique, chaque projet est étudié au cas par cas, afin d'anticiper au mieux les usages (ou mésusages) pouvant amener à des troubles de l'ordre public ou à des conflits d'usage avec le voisinage. C'est la pratique pour tout type d'aménagement ou de mobilier (par exemple, proximité d'un city stade à éviter avec celle d'habitations en raison des nuisances sonores).



FOCUS SUR CERTAINES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS



LES CHEMINS DE TRAVERSES, JARDINS ET PLACES DE QUARTIER

Mettre en place des équipements permettant la pause

La réponse à cette demande se trouve en partie dans les éléments présentés précédemment. Par ailleurs, il existe toujours la possibilité de proposer des diagnostics en marchant pour identifier les emplacements adaptés aux usages et les pistes d'amélioration pour les publics spécifiques (seniors, PMR...). C'est le sens de la marche exploratoire réalisée en 2022 avec les seniors, en partenariat avec l'Orpan et l'Ardepa.



LES BOULEVARDS ET VOIES PRINCIPALES

Des revêtements (y compris routiers) qui favorisent la réduction du bruit, de la chaleur et qui soient perméables

Cette préconisation se corrèle à un travail en cours dans le cadre d'un guide sur le rafraîchissement des espaces publics. Nature, couleur, condition d'entretien et coût global des matériaux sont autant d'éléments à considérer. Des expérimentations pourront être menées dans les prochaines années afin de tester de nouvelles solutions.

Sur l'aspect « bruit », les revêtements limitant les nuisances sonores sont préconisés sur des zones de circulation denses, à grande vitesse. Ils représentent un surcoût important qui ne se justifie pas sur l'île de Nantes.



LES PLACETTES DE BLOC, LA RUE DES VOISINS (RÉPUBLIQUE)

Intégration d'espaces pour les activités sportives

Les placettes de bloc et la rue des voisins ne semblent pas être adaptées à ce type d'aménagements sportifs (espaces, nuisances sonores pour les riverains...), il est donc plutôt envisagé d'y répondre au sein des Jardins de l'Estuaire, des parcs métropolitains ou des berges. Il est également prévu de mutualiser la cour de la future école Joséphine Baker (République) pour qu'elle puisse être utilisée à des fins de loisirs, le week-end.



LE TOUR DE L'ÎLE, LES BERGES

Développer des plages, des pontons et des aménagements de jeux d'eau pour enfants, pour que les gens qui ne peuvent pas partir en vacances aient accès à ce type d'activités

Une réponse existe à ce jour dans le parc des chantiers (plage, filet pour pratique du beach-volley, solarium...), qui pourra être complétée dans le projet de Parc de Loire.

Des pontons flottants adaptés à la montée des eaux pour favoriser l'accès à la Loire. Des espaces festifs et conviviaux, de type guinguette, bar, restaurant et observatoire en bord de Loire, sous forme de spots

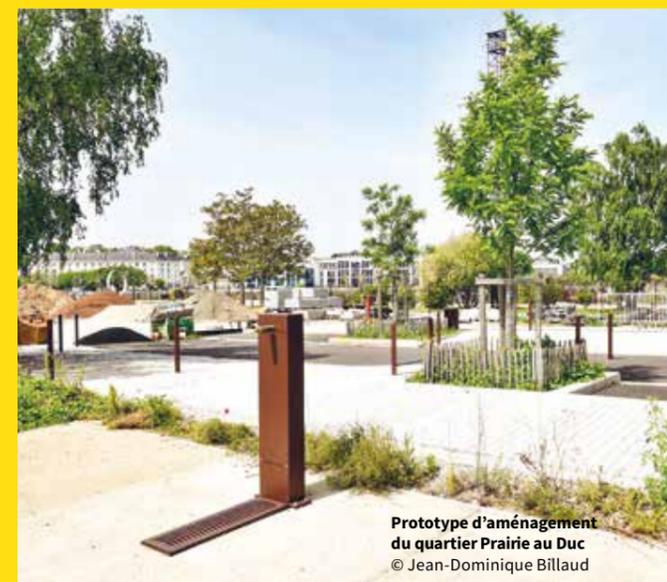
La vie en bord de Loire est un axe fort du projet (aménagement du quai des Antilles, cantine du VAN, guinguette du Belvédère, pêcherie...). Cette ambition trouvera également une réponse dans l'aménagement du parc de Loire, un parc métropolitain de 12 ha qui permettra de nombreux usages (détente, loisirs, sports...), animations, événements ponctuels...

Des poubelles avec tri sélectif et des bacs à compost à mieux signaler

Une expérimentation sera prochainement mise en place dans le parc des Chantiers, pilotée par le Voyage à Nantes qui en est le gestionnaire. Cette question sera également étudiée dans l'aménagement des futurs espaces publics structurants de l'île. Une phase d'expérimentation pourra être mise en œuvre dans un premier temps.

Des équipements sanitaires et culinaires (barbecues, tables, fontaines, toilettes, ...)

S'adressant à un large public, les équipements culinaires, de type barbecue, sont plus adaptés aux espaces à caractère métropolitain, éloignés des habitations. Des expériences sont actuellement menées avec l'installation de barbecues publics en libre-service au CRAPA et dans le parc des chantiers. Elle pourrait être envisagée dans le futur parc de Loire.



Prototype d'aménagement du quartier Prairie au Duc © Jean-Dominique Billaud



L'ÉCLAIRAGE



Le Lab Citoyen formule plusieurs demandes sur la question de l'éclairage des espaces publics :

- Sur les voies principales : un éclairage qui favorise la sécurité ;
- Sur les venelles et frontages : des éclairages avec détecteur de mouvement, à l'énergie solaire, notamment pour sécuriser l'accès aux parkings ;
- Sur les chemins de traverses, jardins et places de quartier : des luminaires spécifiques (couleurs, formes...).

L'approche de l'éclairage doit en effet concilier sécurité, ambiance urbaine, respect du voisinage (éclairage RDC), énergie et respect de la biodiversité. Sur l'île de Nantes, la Samoa a travaillé avec le bureau d'études lumière Concepto, pour constituer un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) qui énonce les grandes intentions à l'échelle de l'île de Nantes, schéma décliné sur les futurs quartiers tel que République. Ce dernier expose les niveaux de puissance et de gradations des luminaires selon les typologies d'espaces, les sites équipés de détecteurs de présences, les ambiances et types de luminaires adoptés... Pour le quartier République, une ambiance de « village », plus domestique, sera travaillée en cœur des blocs avec l'intégration de luminaires sur filins dans la rue des voisins. Il n'est pas prévu de détecteur de présence sur les espaces publics du quartier République, mais un niveau de gradations en fonction de la typologie d'espace et de la tranche horaire (plus faible au cœur de la nuit).

Une attention est également apportée à la conciliation entre espaces publics et espaces privés qui sont gérés par les copropriétés.



FOCUS SUR CERTAINES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS



LES PARCS MÉTROPOLITAINS

Des éclairages plus doux et permanents la nuit (idée des lampions ou des spots comme à la guinguette du belvédère). Une expérimentation est envisagée par le groupe : créer des chemins lumineux et naturels, comme une alternative à l'éclairage urbain classique (Voir PRO-TEQ - Starpath) La proposition d'expérimentation est notée et sera intégrée à la réflexion concernant le projet d'aménagement des Jardins de l'Estuaire. L'objectif d'éclairage du parc devra concilier les différents usages en favorisant le low tech : animation, tranquillité publique, sécurité, biodiversité.



LES CHEMINS DE TRAVERSES, JARDINS ET PLACES DE QUARTIER

Expérimentation souhaitée : développer une signalétique et des luminaires, avec des couleurs et des formes (par exemple via des mosaïques), et proposer des parcours empruntant les chemins de traverses Cette préconisation pourrait trouver une traduction concrète dans le cadre d'une expérimentation en cours de réflexion avec l'entreprise Smile in the light, qui proposerait une approche ludique avec jeu projeté sur le sol pour créer de l'interaction entre les personnes. À ce stade, aucun site n'a été identifié.

7.

FAIRE PLACE AU VÉGÉTAL



Dans un contexte de lutte contre le changement climatique, le

renforcement du végétal fait l'objet d'une demande forte pour l'ensemble de l'île et quelles que soient les typologies d'espaces. Ce souhait de nature s'affirme encore davantage lorsque sont évoqués les chemins de traverses, jardins et places de quartier.

“ Nous avons souhaité que le végétal s'infilte et colonise l'ensemble des espaces publics du quartier, sous toutes les formes. Le cours de l'Estuaire, avec plus de 350 arbres de grande hauteur, déroule une grande promenade ombragée au nord des jardins de l'estuaire. Les jardins, aux plantations plus naturelles et aléatoires offrent des ambiances variées et séquencées, à l'image des nouvelles architectures du quartier République. Enfin, les placettes et frontages (petites bandes végétalisées en pied de bâti) font de la rue des voisins, un espace public végétalisé et très approprié par ses habitant.e.s, répondant à « l'esprit village » exprimé par le Lab Citoyen. »

Atelier Jacqueline OSTY et associés



Renforcer la place de la végétalisation et de l'ensoleillement, avec des essences locales

Au-delà de la préservation de l'environnement, la végétalisation de l'île sera renforcée. Face à l'enjeu climatique, le végétal dans la ville devient une nécessité. Des espaces publics sans ombre peuvent vite devenir inhospitaliers. La désimperméabilisation des sols de l'ancien Marché d'Intérêt National (MIN), la renaturation des berges et des cours d'école, la création des Jardins de l'Estuaire, du parc de Loire, d'un « boisement d'avenir » (oasis de verdure) et de cheminements de

verdure jusqu'en cœur d'îlot... Au total, ce sont 24 hectares de nouveaux espaces verts qui seront créés sur le sud-ouest, un ancien site industriel et portuaire. Cette approche répond au besoin de nature et de fraîcheur, en même temps qu'elle favorise la biodiversité et les puits de carbone. Sur l'île de Nantes, le végétal prendra différentes formes suivant les secteurs. Les essences choisies seront faciles d'entretien et issues du patrimoine génétique local pour une meilleure résistance au changement climatique.



Trouver l'équilibre entre le minéral et le végétal

Ce souhait a notamment été exprimé par le groupe travaillant sur les parcs métropolitains, avec une demande d'équilibre entre les différents usages, la balade libre, la pratique du vélo ou roller, la détente, etc. De son passé industriel, l'île de Nantes conserve de nombreuses surfaces qui ont été imperméabilisées au fil du temps. Ces sites sont parfois pollués et les désimperméabiliser risquerait parfois de diluer les polluants et les envoyer vers la nappe et la Loire. C'est donc un sujet à traiter avec une grande précision. De plus en plus exigeantes sur ce sujet, les politiques publiques prévoient ainsi une baisse substantielle de la place du minéral dans la ville, dans les secteurs existants comme dans les opérations neuves. Ainsi, **7 hectares de bitume inutiles seront reconvertis en sol naturel, plus frais l'été, pour y développer la végétation et la biodiversité. Tel est l'objectif du « Plan pleine terre » adopté par le Conseil municipal le 24 juin 2022.** Une dizaine de sites potentiels ont été identifiés à l'échelle de l'île de Nantes, dont le mail du Front Populaire pour une première réalisation.



Préserver l'environnement actuel (nature en ville et rapport à la Loire)

Baignée par la Loire, entre espaces naturels, anciens sites industriels, nouvelles constructions et quartiers faubouriens, l'île de Nantes est au carrefour de plusieurs politiques publiques en termes de protection de l'environnement. Site Natura 2000, la Loire et ses rives font l'objet d'une protection élevée en raison de la richesse de leur biodiversité (un atlas de la biodiversité à l'échelle de la Métropole a récemment été publié). **Dans cet objectif, la Samoa, en partenariat avec les services de Nantes Métropole, les services de l'État et le conservatoire botanique de Brest, travaille sur un projet ambitieux pour 2025 : recréer un habitat favorable pour le développement de l'Angélique des estuaires et du scirpe triquètre, deux espèces protégées et emblématiques, sur un site préservé du CRAPA.** Ces actions seront accompagnées d'une communication dédiée. **Un projet de requalification du parc du CRAPA est également prévu en lien avec le service Nature & Jardins de la Ville de Nantes, autour du séquençage du site (aire de jeux, convivialité, intégration d'un parcours d'accrobranche...).** **Au centre de l'île, le réaménagement du square Vertais, avec le projet « Réinventer Vertais! » porté par l'association « Des ponts entre nous », lauréate de l'appel à projets « lieux à réinventer », est prévu d'ici à 2026.** Par ailleurs, une expérimentation a été menée en 2021/2022 pour refertiliser des terres issues de nos chantiers, afin de privilégier leur réemploi dès lors qu'il est possible. Celle-ci va dorénavant se déployer de manière plus large. En parallèle, **une charte de l'arbre est en cours de préparation**, visant à protéger et développer le patrimoine arboré de la Métropole, et donc celui de l'île de Nantes.



Penser aux végétaux, mais aussi aux animaux

Il est également souligné que le développement de la biodiversité concerne les végétaux, mais aussi les animaux. Qu'ils soient sauvages ou domestiques, il est en effet essentiel de leur réserver une place. **Cette demande sera intégrée dans le cadre de la réflexion sur les usages des Jardins de l'Estuaire, sous une forme qui reste à préciser (espace réservé aux animaux domestiques, parc canin...).**

“ Les Jardins de l'Estuaire, qui se déploient sur 7 hectares, traversent les quartiers existants et à venir depuis la rue Nizan jusqu'à la pointe du quartier Prairie-au-duc. Ils donnent à lire et à vivre l'île le long d'une promenade de 2 kilomètres entre les quartiers qui accueillent différents modes de déplacement (bus et vélos). Cet ensemble composé d'une succession de jardins est destiné à accueillir des usages variés qui sont en cours de définition. Les usages lui donneront des visages différents selon les lieux traversés : aires de jeux, sport, jardins partagés, grande pelouse. Loin d'être surprogrammés, nous préférons y laisser des espaces capables et libres, afin que les usages s'y installent avec le temps et soient le fruit des pratiques habitantes. »

Atelier Jacqueline OSTY et associés



FOCUS SUR CERTAINES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS



LE TOUR DE L'ÎLE, LES BERGES

Aménager des quais végétalisés et agrémentés d'œuvres d'art, d'expos éphémères

Une réponse peut se trouver dans l'aménagement du futur parc de Loire, parc métropolitain de 12 ha, qui permettra de nombreux usages (détente, loisirs, sports...). Il accueillera, de façon régulière, animations et événements ponctuels.

Valoriser les espaces naturels et les végétaux

La Ville de Nantes a développé une signalétique spécifique pour mettre en valeur ses parcs, jardins et espaces naturels, apportant ainsi une meilleure information au visiteur. Elle sera également mise en place sur l'île de Nantes.

La Samoa installe également les « plaques botaniques » qui identifient les espèces d'arbres plantées (voir square de l'île Mabon ou place des Érables), une signalétique spécifique pourrait également être proposée dans les Jardins de l'Estuaire.



LES PARCS MÉTROPOLITAINS

Planter des arbres fruitiers, des arbres hauts, des plantes exotiques en lien avec l'histoire de Nantes

Depuis de nombreuses années, Nantes expérimente la plantation de fruitiers, de plantes aromatiques et de légumes, dans le centre-ville comme dans les quartiers : stations gourmandes depuis 2012, potagers solidaires depuis 2020, etc. Cette approche va se poursuivre sur l'île de Nantes avec le développement du plan pleine terre, notamment sur le mail du Front Populaire. Les sites d'implantation de fruitiers et autres plantes comestibles doivent néanmoins être étudiés finement en raison des polluants présents parfois dans les sols, héritage industriel de l'île de Nantes. Aussi, les essences choisies seront issues du patrimoine génétique local pour une meilleure résistance au changement climatique.



LES PLACETTES DE BLOC, LA RUE DES VOISINS (RÉPUBLIQUE)

Le souhait des participant.e.s d'aménager des espaces chaleureux, avec des coins ombragés, fortement végétalisés, est corrélé aux réponses globales apportées par la Samoa pour l'ensemble des futurs aménagements. Le groupe a également émis la proposition de **planter 5 grands arbres minimum par placette**. Un espace minimum est nécessaire pour permettre le bon développement d'un arbre de haute tige, et les placettes ne sont pas calibrées pour accueillir 5 grands arbres. **Un accueil de 2 à 3 sujets de hautes tiges, complétés d'essences arbustives plus basses sera étudié pour répondre à cette demande.**



LES VENELLES ET FRONTAGES

De la même façon, de nombreuses expressions convergent ici avec les préconisations et réponses communes à l'ensemble de l'île. Le groupe a plus spécifiquement évoqué l'intérêt de **privilégier des végétaux bas et variés pour les frontages**. Sur cette typologie spécifique, il est proposé de mettre en place des dispositifs d'implication dédiés aux habitant.e.s et usager.e.s pour développer l'aménagement, l'entretien et les règles d'usages des frontages, qui seront gérés par les copropriétés.



LES CHEMINS DE TRAVERSES, JARDINS ET PLACES DE QUARTIER

Sur ces espaces, les citoyen.ne.s mobilisés ont émis **le souhait d'espaces apaisés et « largement plantés », tout comme d'une continuité verte aux jonctions avec les grands boulevards**. Ces éléments rejoignent les réponses apportées sur l'ensemble de l'île.



LES BOULEVARDS ET VOIES PRINCIPALES

Créer des zones/espaces tampons intégrant des îlots de verdure + ou - aménagés
Cette orientation est déjà largement intégrée dans les nouveaux aménagements. Elle le sera encore davantage en fonction de ce que permet le renouvellement de la ville sur elle-même. Dans sa délibération du 24 juin 2022, la Ville de Nantes s'est clairement fixée des objectifs ambitieux de végétalisation de l'espace public :

- Augmenter de 7 ha la surface végétalisée en pleine terre ;
- Obtenir un gain de 15 % de surfaces végétalisées dans les projets d'aménagement de l'espace public ;
- Atteindre 25 % de pleine terre dans les projets.



La veloroute sur le secteur Est de l'île.
© Jean-Dominique Billaud

8.

LAISSER PLUS DE PLACE À L'IMPROVISATION ET S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC



Depuis plusieurs années, la Ville de Nantes a mis en place différentes mesures d'accompagnement qui favorisent l'appropriation des espaces publics par les habitant.e.s. Ces mesures concernent toutes sortes d'initiatives, qu'il s'agisse de créer des supports facilitant les liens sociaux (composteurs, arbres à livres...), de proposer des animations, etc. La Direction de quartier Île de Nantes est à la disposition de toutes et tous pour accompagner les démarches.

Les projets développés, soutenus dans le cadre des dispositifs tels que budgets participatifs, lieux à réinventer... reposent beaucoup sur la dynamique collective pour faire vivre les initiatives, les entretenir et alimenter ainsi une vie de quartier.

Plusieurs pistes sont développées : dynamiser les réseaux associatifs, s'appuyer sur les équipements de proximité – Centres socioculturels Beaulieu et île de Nantes, Maison de quartier, Pôle associatif Mangin-Beaulieu, associations de jardiniers, de commerçants, collectifs d'habitant.e.s...

Dans les quartiers plus anciens, des aménagements sont également possibles mais ils doivent tenir compte de l'existant. La direction de quartier et le Pôle de Proximité Nantes Loire de la Métropole sont à l'écoute des habitant.e.s pour accompagner les initiatives de plusieurs manières : participer à la réflexion collective, étudier les faisabilités, orienter vers les interlocuteurs et interlocutrices approprié.e.s ou vers des dispositifs tels que le «Budget partiel participatif» qui finance des projets citoyens.



Créer des espaces favorisant les échanges avec du mobilier urbain adapté

Favoriser les échanges sur tous les secteurs de l'île de Nantes fait partie des grands enjeux du projet urbain. Suivant les secteurs, les espaces prendront la forme de jardins partagés, de composteurs collectifs, de boîtes à dons, de terrain de pétanque... L'installation ou la création de mobiliers adaptés ira de pair avec ces aménagements. Voir aussi partie « Répondre à la diversité des besoins et des usages ». Par exemple, sur le secteur Beaulieu, au niveau de la cour Verdiaux, un travail de concertation avec les habitant.e.s sera engagé courant 2023 (pilote par la Ville de Nantes), avec une réflexion autour des usages et de l'aménagement de cet espace (mobilier urbain, convivialité, ombrages, végétalisation...).



Laisser des espaces en transition, non aménagés (pour ne pas freiner l'accueil d'usages futurs)

Une réflexion est en cours concernant l'opportunité d'une expérimentation d'espaces non aménagés sur les Jardins de l'Estuaire. Une attention est cependant à porter à la qualité et au caractère praticable et sécurisé des espaces publics qui seront livrés. Dans tous les cas, et en lien avec cette préconisation, la Samoa portera une attention forte aux facteurs d'appropriation des espaces nouvellement livrés.



Proposer des espaces animés pour favoriser le lien social et des lieux de repos pour, plus calmes

Différentes typologies d'espaces publics maillent l'île de Nantes, pour permettre à la fois de trouver des lieux animés, vivants (places de quartier, boulevard et axes structurants, berges, parc métropolitain...), mais également de se réfugier dans des espaces plus tranquilles (venelles, rues des voisins, desserte de quartier, jardin).



Créer des événements culturels, sportifs et de quotidienneté

L'île de Nantes est un quartier vivant qui accueille de nombreux événements, à la fois métropolitains et de quartier. La Direction de quartier accompagne les initiatives portées par les collectifs d'habitant.e.s afin de donner vie à leurs projets (demande d'autorisation, dossier de manifestation...).



Penser les espaces publics pour les usages des personnes qui y travaillent (agents d'entretien / services publics de la ville)

En phase de conception ou validation, la Samoa participe à des revues de projet qui permettent d'anticiper les sujets liés à la gestion des espaces publics. D'autre part, la ville mène de façon régulière des campagnes d'information et de communication pour rappeler que « la propreté est l'affaire de tous ».



Animer des événements éphémères culturels ou des espaces/scènes libres, proposer des « zones culturelles » à des pratiques artistiques, culturelles et sportives, organiser des événements récurrents favorisant le lien social (fête des voisins, fête de quartier, marchés...)

De nombreuses initiatives citoyennes s'expriment en ce sens, plusieurs lieux ressources existent pour les accompagner :

→ La Direction de quartiers Sud : service de

proximité d'information de la Ville de Nantes qui informe sur la vie locale et soutient les initiatives des habitants et des associations à travers différents dispositifs tels que le « Printemps des voisins », les budgets participatifs, pour l'organisation d'événements de type vide-greniers, fête de quartier, etc.

→ Les centres socioculturels Beaulieu et île de Nantes qui proposent des activités de loisirs pour les enfants, les adultes et les familles et toute une programmation d'événements et ateliers construite avec les habitants qui s'y impliquent pour dynamiser et animer leur quartier.



Développer une signalisation visible et appropriée : communication simplifiée pour donner la visibilité aux actions locales et événements

Des panneaux d'affichage estivaux positionnés sur deux lieux de passage du quartier seront pérennisés pour permettre un affichage des animations locales : l'un place de la Galarne, l'autre à l'angle du bd de la Prairie-au-duc / allée Susan Brownell Anthony.



Maison de quartier Hoche
© Vincent Jacques

9.

FAIRE VIVRE LES TRAVAUX POSITIVEMENT



L'île de Nantes s'engage aujourd'hui dans une phase de grands chantiers pour plusieurs années. C'est le chemin à prendre pour construire une île durable, fluide et agréable à vivre pour toutes et tous, en lien étroit avec les autres grands projets urbains du cœur de la Métropole. Les propositions du Lab Citoyen vont dans le sens d'une meilleure acceptabilité des travaux à venir par les habitant.e.s et les usager.ère.s. Ouvertes à l'expérimentation, la Samoa et Nantes Métropole retiennent ces propositions et les porteront, dans la mesure du possible, auprès de leurs partenaires.

Des outils de communication et médiation sont déjà mis en place et développés systématiquement par la Samoa et Nantes Métropole afin de diffuser une information claire et complète auprès des habitant.e.s et des usager.ère.s. La déclinaison de ces différents outils est réalisée sous divers formats : le magazine Transformation(s), le site iledenantes.com, l'exposition permanente et la médiation au Hangar 32, l'exposition au Labo Diva, les lettres info travaux, ainsi que des réunions publiques, des balades urbaines, des événements ponctuels, etc.



Utiliser les travaux pour embellir et égayer les espaces publics : utilisation des palissades pour accueillir des œuvres, dessiner sur les palissades (initiatives citoyennes)

À l'image du projet d'habillage des palissades du futur CHU ou de certaines opérations immobilières, les palissades sont des supports d'information et de communication à la fois visibles et lisibles, par les piétons comme par les cyclistes ou les automobilistes. Elles peuvent informer sur les projets en cours, mais aussi accueillir des œuvres mettant en valeur le potentiel créatif de l'île de Nantes. Un point de vigilance à retenir cependant : la difficulté de maintenir l'intégrité des œuvres en place (graffs, affiches concerts et événement...).

Sur cette base, la Samoa lancera une réflexion sur le sud-ouest de l'île, en investissant certaines palissades de chantiers. Cette proposition sera à inclure dans les cahiers des charges travaux des opérateurs immobiliers. Par ailleurs, des événements festifs et culturels pourront être proposés autour des chantiers, et notamment un temps fort annuel à compter de 2024.



Coordination des travaux CHU - République - TRAM pour limiter l'impact sur les riverains et usager.ère.s

Les différents chantiers à venir concernent plusieurs maîtres d'ouvrage qui agissent de façon concomitante : Nantes Métropole, CHU, Semitan et opérateurs privés. La coordination entre eux est déterminante pour garantir la cohérence du projet et les grandes étapes des chantiers. Déjà, la collaboration est active sur la stratégie de communication, les outils à mettre en place, les messages à faire passer.

Sur le terrain, la coordination constitue une priorité absolue : c'est la mission assurée par une structure d'Organisation Planning et Coordination Urbaine (OPCU) pour favoriser le bon déroulement des projets, les organiser, éviter la coactivité et limiter les impacts des chantiers sur les usages de l'île. Un marché OPC sera prochainement lancé à l'échelle de la centralité pour tenir cet objectif.



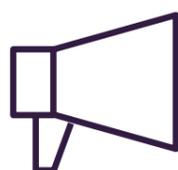
Ne pas revenir sur certains aménagements récents avec les nouveaux travaux

Ce souhait est partagé par les services, c'est pourquoi il est parfois fait le choix d'aménagements dit « temporaires ». Néanmoins, l'évolution des projets, des attentes et des enjeux (climatiques, sociétaux...) obligent dans certains cas à réintervenir sur des aménagements à court terme.





Inauguration de la place de Galarne, 2018
© Jean-Dominique Billaud



10.

S'IMPLIQUER DANS L'ANIMATION ET LA GESTION DES ESPACES PUBLICS

→ Informer sur les initiatives existantes ou sur un projet envisagé par un dispositif lisible pour fédérer les habitant.e.s

- Le dispositif d'accompagnement proposé par la Direction de quartier est relayé dans le magazine Transformation(s), le Hangar 32, le Labo diva, ainsi que dans l'agenda mensuel de quartier.
- Tous projets soutenus dans le cadre du budget participatif sont disponibles en ligne sur la plateforme : sur le site Metropole.nantes.fr/budgets-participatifs, et dans les Infos quartier.
- Les initiatives existantes et les projets en cours paraissent dans la Newsletter, l'Agenda de quartier, et sont évoqués dans les dispositifs de médiation (Bar'île, Quartier de saison, Bus citoyen) ; ainsi que lors des rencontres de quartier. Un atlas de la participation citoyenne dans les quartiers nantais (2020-2021) a été créé proposant une cartographie des initiatives existantes. Sa mise à jour va être activée et sera communiquée via les supports cités précédemment.

→ Développer une signalisation sur sites pour comprendre les projets ou l'expérimentation mise en place + Une signalétique adaptée avec des messages interpellants

La Samoa développe déjà un certain nombre d'actions pour expliquer les expérimentations *in situ*, ou les projets d'aménagement en phase chantier. Pour elle, **la pérennisation d'une signalétique spécifique n'est pas souhaitable en phase chantier en raison d'un risque d'encombrement de l'espace public.** Pour autant, cette action pourrait être prolongée une fois les espaces publics majeurs livrés dans un objectif pédagogique et d'appropriation des espaces. Il convient cependant d'avoir en tête que l'entretien de la signalétique représente un coût important. En ce sens, elle doit être limitée.



Le Grand marché des producteurs sous les Nefs, septembre 2022
© Vincent Jacques

→ Développer la dimension artistique et culturelle

La culture est un marqueur fort du projet urbain. Les berges de Loire accueillent déjà plusieurs espaces : la guinguette, le parc des chantiers, la HAB Galerie, la maison de port. En lien avec les préconisations du Lab Citoyen, le futur parc de Loire permettra la création de nouveaux espaces dédiés à l'art et la culture. Des idées sont en cours avec le patrimoine SNCF et le château d'eau à l'ouest du bd Gustave Roch. Cette approche artistique et culturelle s'appuiera sur les acteurs présents dans le territoire : VAN, Trempolino, Stéréolux, Conservatoire, école des beaux-arts, de design, d'architecture, etc.

→ Élaborer les projets avec les habitant.e.s et les évaluer

L'instauration des budgets participatifs (ex-Bureau des projets) et l'accompagnement par la collectivité auxquels s'ajoutent des associations encouragent l'implication des citoyen.ne.s dans leurs projets pour l'île de Nantes. Par ailleurs, la participation des habitant.e.s et usager.ère.s de l'île est régulièrement sollicitée lors de rencontres de quartier ou de réunions riverains pour diagnostiquer les problèmes et élaborer des propositions.

→ Garantir le soutien des services de la collectivité ou de l'accompagnement associatif pour faciliter l'implication du citoyen et le porteur d'initiative

Des lieux ressources sont à la disposition des citoyen.ne.s pour faciliter leur implication :

- La Direction de quartiers Sud : service de proximité d'information sur la vie locale, de soutien aux initiatives, de recueil, traitement ou orientation sur des difficultés rencontrées ;
- Les centres socioculturels Beaulieu et île de Nantes.
- Les dispositifs d'accompagnement de mise en usage et de mobilisation des habitant.e.s proposés par la Samoa dans le cadre de sa mission d'aménageur.



FOCUS SUR CERTAINES TYPOLOGIES D'ESPACES PUBLICS



LES PLACETTES DE BLOC, LA RUE DES VOISINS SUR RÉPUBLIQUE

Des concertations spécifiques pourront être menées sur l'aménagement complémentaire des placettes de bloc, en association avec les habitant.e.s, pour définir **des marqueurs d'identité forts, notamment sur la rue des voisins (arbre à palabre avec tables et bancs, placette végétalisée pour favoriser les échanges...)**.



LES PARCS MÉTROPOLITAINS

Les souhaits des participant.e.s **d'aménager des lieux de vie permanents (guinguette, kiosque à journaux, food corner, ...)** et de développer **des espaces d'expression artistique libre (sonore, visuel, spectacle vivant)** sont corrélés aux réponses globales apportées par la Samoa sur l'appropriation des espaces publics.



LES CHEMINS DE TRAVERSES, JARDINS ET PLACES DE QUARTIER

Des lieux d'exposition insolites, en libre accès extérieur (par exemple avec des accroches sur un mur extérieur)

Il est tout à fait possible d'anticiper en identifiant les espaces pouvant accueillir des installations artistiques interpellantes dans l'espace public. La Samoa se propose d'adopter ce regard sur les nouveaux

quartiers, et de développer l'art urbain lorsque cela est pertinent (étude de faisabilité d'un site, rôle de facilitateur pour la mise en œuvre d'initiatives privées ou associatives...). Il est également possible de développer des espaces dans l'esprit « *Murs libres* » du plan graff de la Ville de Nantes, sur d'autres types d'expression artistique et culturelle.

Le souhait des participant.e.s **de créer des boîtes à livres / à messages destinés aux riverains / à jeux de société** s'inscrit dans les réponses globales apportées par la collectivité sur le soutien aux initiatives citoyennes, notamment à travers le budget participatif et les autres dispositifs en lien avec la direction des quartiers.



LES VENELLES ET FRONTAGES

Sur cette typologie, les participant.e.s ont formulé plusieurs idées : une récupération des eaux pluviales pour l'arrosage, des animations sous forme de micro-marchés, événements festifs et/ou culturels avec possibilité de fermer les venelles, des décorations saisonnières thématiques. **Ils se sont également interrogés sur les modalités spécifiques de gestion de ces espaces.**

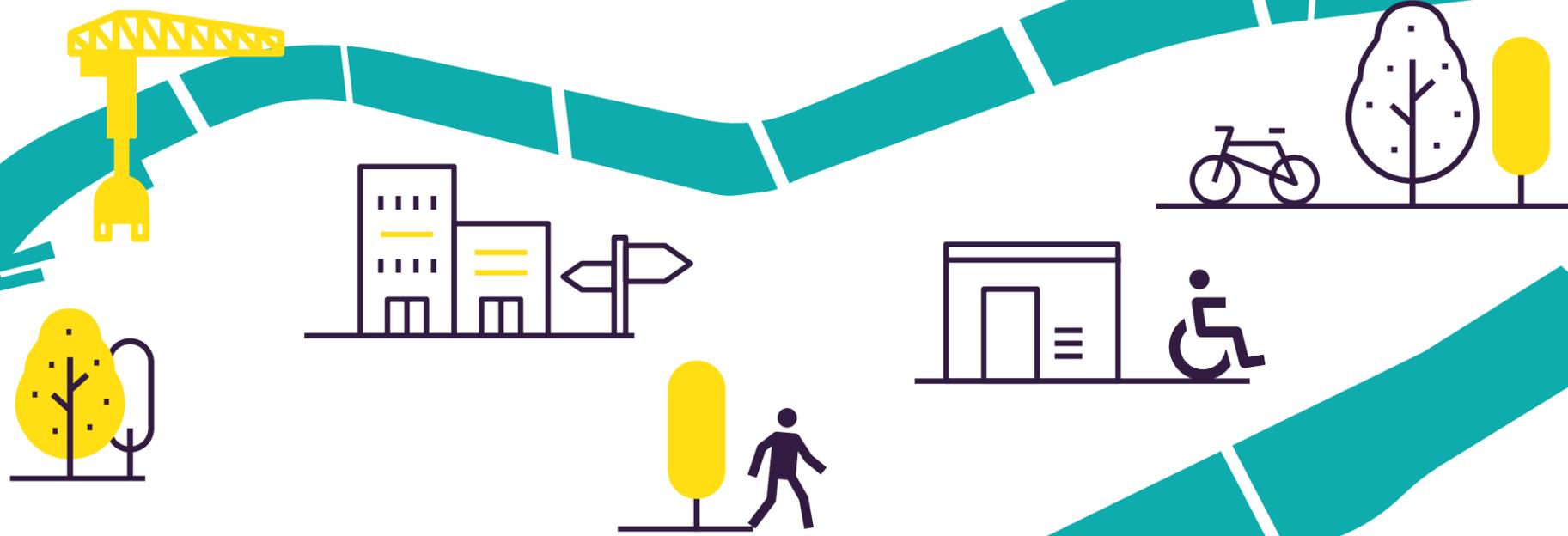
En complément des réponses globales, la Samoa indique :

- que les venelles nord-sud sont des voies aménagées et gérées par les copropriétés de bloc, avec une servitude de passage public.
- que pour ce qui relève de la récupération de l'eau de pluie, le principe de la collectivité est que la goutte d'eau qui tombe doit retourner dans le sol au plus vite. Il n'est donc pas recherché à ce stade d'exploiter l'eau pluviale, afin qu'elle retourne à son cycle naturel.



© Jean-Dominique Billaud

À RETENIR



Ce qui fait bouger nos lignes



1. CONCILIER L'ENSEMBLE DES ÉCHELLES, ENTRE L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE ET QUOTIDIENNE

La Samoa réfléchit à la création d'un lieu de vie à l'échelle du quartier, qui soit à la fois un espace dédié aux initiatives habitantes et à la médiation autour du projet. Par ailleurs, nous proposons d'organiser des concertations sur les compléments d'aménagement à apporter sur les placettes de bloc, 18 à 24 mois après l'arrivée des habitant.e.s (pour laisser le temps à l'appropriation), pour travailler sur « l'esprit village » en collaboration avec les habitant.e.s.



2. FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE DE L'ÎLE

La Samoa et la collectivité s'engagent à expérimenter une signalétique spécifique autour des nouvelles rues. Une première tranche expérimentale sera mise en œuvre à compter de 2023 sur le quartier Prairie-au-duc (dont les personnalités choisies ont toutes œuvré pour les droits humains).



3. CRÉER DES MARQUEURS IDENTITAIRES SINGULIERS

Il est proposé de lancer une réflexion, en lien avec l'équipe de conception urbaine Ajoa-Laq, pour faire du concept de la rue des voisins un marqueur identitaire du quartier République.



4. PROMOUVOIR LA MIXITÉ SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX « PUBLICS EMPÊCHÉS »

La Samoa propose de prototyper un banc / mobilier multigénérationnel dans les Jardins de l'Estuaire. Ce mobilier serait inspiré des réflexions et maquettes issues des ateliers réalisés en 2022 avec les enfants et adolescents, autour du jeu, de l'activité physique, de l'échange et du repos.



5. DONNER LA PRIORITÉ AUX PIÉTONS POUR CIRCULER EN SÉCURITÉ

La Samoa, en collaboration avec la Métropole, propose d'expérimenter la mise en place d'une signalétique pédagogique sur un tronçon des berges, pour inciter les vélos à circuler sur la promenade haute et dédier la promenade basse aux piétons, PMR, poussettes... Les modalités devront être précisées ultérieurement avec les différents partenaires, dont la collectivité qui est gestionnaire de cet espace.



6. RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS ET DES USAGES NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE, D'AMBIANCES URBAINES ET DE SÉCURITÉ

La Samoa propose de travailler sur une traduction concrète dans le cadre d'une expérimentation en cours de réflexion avec l'entreprise Smile in the light, par une approche ludique sous la forme d'une installation lumineuse.



7. FAIRE PLACE AU VÉGÉTAL

La Samoa, la Ville de Nantes et la Métropole s'engagent dans le « plan pleine terre » par la végétalisation de certains sites, aujourd'hui bitumés. Une dizaine de sites potentiels ont été identifiés à l'échelle de l'île de Nantes, dont le mail du Front Populaire.



8. LAISSER PLUS DE PLACE À L'IMPROVISATION ET S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

La Samoa et Nantes Métropole proposent de lancer une expérimentation pour la création d'espaces « non programmés » sur les Jardins de l'Estuaire. Une attention est cependant à porter à la qualité et au caractère praticable et sécurisé des espaces publics qui seront livrés. Dans tous les cas, et en lien avec cette préconisation, la Samoa portera une attention forte aux facteurs d'appropriation des espaces nouvellement livrés. Un temps d'observation sera proposé pour évaluer le dispositif.



9. FAIRE VIVRE LES TRAVAUX POSITIVEMENT

La Samoa, en collaboration avec Nantes Métropole et les autres partenaires publics, proposent de lancer une réflexion autour de l'organisation d'un temps fort annuel autour des chantiers de l'île de Nantes, à compter de 2024.



10. S'IMPLIQUER DANS L'ANIMATION ET LA GESTION DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre du projet République, la Samoa propose d'organiser des temps et événements spécifiques pour faciliter l'appropriation des espaces publics tels que les frontages ou les placettes de blocs.



Maquette du nouveau
Quartier République. Labo-Diva.
© Jean-Dominique Billaud

CONCLUSION

Merci et à très vite !



Nous remercions encore une fois tous les citoyen.ne.s volontaires pour leur participation et pour la qualité de leurs contributions. Le Lab Citoyen est une démarche d'implication citoyenne qui continuera d'évoluer dans les prochains mois dans le cadre du programme annuel « *Nous, vous, île* ».

Les élu.e.s s'engagent à revenir vers les participant.e.s du Lab Citoyen sur le suivi des réponses apportées et expérimentations mises en place. Ils et elles seront par ailleurs invité.e.s aux temps forts de la concertation des Jardins de l'Estuaire, espace public majeur qui sera alimenté des contributions du Lab Citoyen.

Par ailleurs, la Samoa réfléchit à la mise en place de dispositifs participatifs à horizon 2023, concernant l'adaptation de l'île et de son projet urbain aux enjeux de transition climatique. Enfin, les citoyen.ne.s mobilisés seront tenu.e.s informé.e.s d'un prochain débat à l'échelle métropolitaine sur la fabrique de la ville.

Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

namod



© Valéry Joncheray

LE LAB CITOYEN VOUS REMERCIE POUR VOTRE ÉCOUTE !

Suivez l'actualité du Lab Citoyen et retrouvez toutes
les informations sur le projet urbain de l'île de Nantes

sur www.iledenantes.com

**NOUS
VOUS
-île**

Avec le concours de

